



LES BREVES DU CRUCI-FALGARDIEN

Un nouveau sourire à l'Accueil

Vous avez peut-être remarqué un nouveau visage à l'accueil de la Mairie ? Il s'agit de Gaëlle Sancho, qui nous a rejoints pour occuper le poste tenu jusqu'ici par Sandrine Monna, appelée à d'autres fonctions.

Gaëlle a été recrutée dans le cadre d'un emploi d'avenir. Ce contrat d'aide à l'insertion des jeunes permet de bénéficier d'un CDD de 1 à 3 ans et d'une formation pour apprendre un métier et obtenir des reconnaissances sur les compétences acquises. Je souhaite donc la bienvenue parmi nous à Gaëlle.

Michel Chalié

Lutte contre les cambriolages

Face aux risques croissants de cambriolages ayez les bons réflexes

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

N'hésitez pas à signaler à la brigade de **gendarmerie de CASTANET ou RAMONVILLE** en composant le **17**, tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Opération Tranquillité Vacances

La gendarmerie nationale en général, la communauté de brigades de **CASTANET/RAMONVILLE** à l'effectif de 34 militaires en particulier, veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler votre départ en vacances à la brigade de gendarmerie de votre domicile (composer le 17 ou présentez-vous à l'accueil pour remplir un formulaire). Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Adresses utiles :

Gendarmerie de CASTANET TOLOSAN – 7 boulevard des Genêts – tel : 05.34.66.69.80 (ou 17)

Gendarmerie de RAMONVILLE ST-AGNE – 1 rue Charles Baudelaire – tel : 05.61.75.00.17 (ou 17)

Des plantations locales pour embellir les abords du centre commercial

Arbres et Paysages d'Autan est une association dont l'objectif est de promouvoir le rôle de l'arbre et de la haie champêtre. Son programme de plantation soutenu par la région Midi-Pyrénées lui permet d'accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités, dont la commune de Lacroix-Falgarde, dans leurs projets de plantations et d'aménagement. Plusieurs plantations ont été effectuées sur la commune : le long du piétonnier à Aignan Serre, autour du dojo-médiathèque, aux jardins familiaux, le long du piétonnier de la Colomière...

Des arbustes locaux

Connaissez-vous le cornouiller sanguin, la viorne lantane, le troène des bois, le camérisier à balais ? Autant d'arbustes de pays conseillés par Arbres et Paysages d'Autan et choisis en concertation par la mairie et les commerçants. Ils ont été plantés par les services techniques aux abords du centre commercial afin de valoriser et donner un véritable usage à l'espace vert entre le parking et l'avenue des Pyrénées. Adaptés au sol et au climat, ils formeront rapidement une haie champêtre aussi décorative qu'utile pour favoriser la biodiversité. Rustiques, peu gourmandes en eau, les essences locales demandent très peu d'entretien et offrent fleurs, fruits décoratifs, feuillages d'automne... un intérêt à chaque saison !

Un paysage et un cadre de vie préservés

La haie champêtre est souvent utilisée pour délimiter plusieurs zones au sein d'un espace vert, d'un jardin... elle est une limite naturelle et permet parfois d'habiller un grillage, un mur... Elle protège des nuisances sonores, visuelles et assure une protection contre le vent. Les arbres et arbustes de pays permettent d'aménager votre commune tout en préservant l'identité du paysage local.

Des choix techniques respectueux de l'environnement

Afin d'assurer une bonne reprise et une croissance rapide, la commune a accepté de planter de jeunes plants de 1 an. Leur système racinaire intact leur permet de « démarrer » dès le premier printemps.

Afin de respecter la biologie de l'arbre, la plantation a eu lieu avant le printemps. En effet, les arbres sont au repos de fin novembre à début mars. Un paillage biodégradable, du broyat de branche, a été mis en couche épaisse et continue au pied des plants. Il permet de garder l'humidité au pied de la haie, limite la pousse de l'herbe les premières années et enrichit le sol en se dégradant.

Suivez ces conseils pour réussir vos plantations !

Pour en savoir plus : www.arbresetpaysagesdautan.fr

Défibrillateurs

Afin de répondre à la mission de sécurité publique il est bon de rappeler que trois défibrillateurs sont installés sur la commune et mis à disposition.

Ils sont situés :

- A Labastide Falgarde, à l'antenne relais de télévision
- A l'entrée du foyer rural
- Au centre Verte Campagne à côté de la pharmacie

Il ne faut pas oublier que les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises **dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.**

Incivilité routière

Des riverains du chemin de la Gleyzette, comme d'autres dans différents quartiers du village, déplorent la vitesse excessive des véhicules routiers. Il est bon de rappeler qu'en agglomération la vitesse autorisée est de **50 Km/h**. Lorsque la vitesse est différente, un panneau de limitation vous donne l'information.

Tous les dispositifs possibles pour freiner la vitesse n'empêchent pas les mauvaises habitudes ou les mauvais comportements sur la route. Dans notre société de plus en plus individualiste la courtoisie au volant n'existe plus, il y a de plus en plus d'incivilité routière. C'est un problème qui nous concerne tous. Ayons un comportement citoyen, pensons à nos proches, nos enfants qui chaque jour empruntent nos trottoirs, nos passages protégés et modifions notre comportement.

Forum Jobs d'été

Le 14 avril 2016, les PIJ du SICOVAL organisent un forum Jobs d'été, salle La Durante, à Auzeville-Tolosane. L'occasion pour les candidats, âgés de 16 à 30 ans, de rencontrer les entreprises qui recrutent cet été. De 15h à 20h. Plus d'infos : ij-sicoval.org, 05.34.66.73.14

Prochaines animations de la médiathèque

En mars et en avril, la médiathèque vous propose différentes animations :

- **Vendredi 11 mars** à 18h30, en partenariat avec le Lecteur du Val et Terre de Pastel : conférence « Le Pastel : l'Or bleu de Toulouse » par Sandrine Banessy, présidente de l'Académie des Arts et des Sciences du Pastel.
- **Samedi 19 mars** à 15h30, dans le cadre du Printemps des Poètes : Spectacle « Mazonmé » par Odile Franchet, à partir de 5 ans
- **Samedi 2 avril** à 10h30 : Spectacle « Contes sur le dos des nuages » par Sybille Bligny, pour les enfants de 4 à 9 ans
- **Samedi 9 avril** à 18h : Lectures à haute voix « Les Sens en émoi », par les bibliothécaires du groupe Anim litt'

Pour toutes ces animations, l'entrée est libre mais une réservation préalable est nécessaire auprès de la médiathèque au 05 61 76 85 74 ou mediatheque@lacroixfalgarde.fr